

26 Novembre 2021

Les mouvements importants de grève et de blocage persistent et se développent en Guadeloupe, Martinique et Guyane contre les suspensions sans salaire ou traitement des salariés et agents publics.

A ces revendications légitimes, s'ajoutent celles contre l'atteinte au droit à l'eau, contre la vie chère, pour l'augmentation des salaires et le renforcement des droits sociaux et à l'éducation, contre le chômage massif des jeunes....

**Le Bureau National de la CGT-INRAE apporte son soutien fraternel à la section CGTG-INRAE du centre Antilles-Guyane engagée dans ce combat.**

En envoyant le RAID et le GIGN face à cette mobilisation, le gouvernement Macron reste constant dans son attitude coloniale de mépris des populations et des salariés et décide de répondre par la violence, la répression et la criminalisation du combat syndical. Six mois pour livrer de l'oxygène dans les hôpitaux mais... deux jours pour décider d'envoyer ses troupes de répression!

De nombreux syndicalistes, notamment hospitaliers et pompiers, ont été brutalisés, placés en garde à vue. Gaby Clavier, dirigeant de l'UGTG doit passer devant le tribunal correctionnel le 7 décembre. La répression antisyndicale, ça suffit !

**La CGT-INRAE exige la relaxe immédiate de tous les syndicalistes mis en accusation et soutient la demande des organisations d'ouverture immédiate de négociations sur la base de l'ensemble des revendications.**

## Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....  
Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....  
Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Corps : ..... Grade : .....  
E-mail : .....